

Information sur la qualité de l'eau

SAINT-SULPICE

En 2018 toutes les exigences légales en vigueur ont été respectées

L'eau potable est soumise à des normes particulièrement rigoureuses et de multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours, de la ressource jusqu'au robinet. Au total, en 2018, 6'283 échantillons ont été prélevés et 105'000 analyses ont été effectuées par notre laboratoire accrédité.

Les analyses microbiologiques ont révélé 5 non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé. Lors d'un second prélèvement, ces non-conformités n'ont pas été confirmées.

La qualité de l'eau pour les paramètres physico-chimiques a été en tout point conforme aux exigences légales. Des analyses sur les micropolluants (pesticides, médicaments et divers autres composés) ont été effectuées soit par notre laboratoire, soit par un laboratoire externe.

Pour l'eau distribuée par le Service de l'eau de Lausanne, les résultats de toutes les analyses effectuées donnent des valeurs inférieures aux limites admises.

L'eau distribuée au robinet par le Service de l'eau de la Ville de Lausanne est une eau potable de qualité à boire sans modération.

En savoir plus sur la provenance de votre eau...

La commune de Saint-Sulpice est alimentée en eau potable par le réservoir de Haute-Pierre situé sur les hauts de Morges à Echichens.

L'eau de ce réservoir provient à 100% de l'usine de Saint-Sulpice qui traite l'eau du lac Léman par filtration sur sable.

Quelle que soit sa provenance, l'eau est désinfectée avec du chlore fabriqué par électrolyse du sel, avant d'être injectée dans le réseau.

Service de l'eau

Rue de Genève 36, Case postale 7416, 1002 Lausanne, T. +41 21 315 85 30, F. +41 21 315 80 05, eau@lausanne.ch

Laboratoire du Service de l'eau

T. +41 21 315 99 22, F. +41 21 315 99 29, eau.labo@lausanne.ch



Service de l'eau
VILLE DE LAUSANNE

En savoir plus sur la qualité de l'eau distribuée...

MICROBIOLOGIE

Les analyses microbiologiques permettent de mettre en évidence la présence éventuelle de microorganismes dans l'eau. Certains, d'origine naturelle, comme les germes aérobies mésophiles, sont sans danger pour l'homme. D'autres, comme les *Escherichia coli* et les entérocoques sont indicateurs d'une contamination par des matières fécales humaines ou animales. Leur présence permet de supposer que d'autres bactéries plus dangereuses et susceptibles de provoquer des maladies graves pourraient se trouver dans l'eau.

Analyses microbiologiques de votre eau en 2018

Microorganismes	Min	Max	Norme eau potable
Germes aérobies mésophiles (UFC/ml)	0	16	< 300
<i>Escherichia coli</i> (UFC/100ml)	0	0	0
Entérocoques (UFC/100ml)	0	0	0

Résultat : eau de très bonne qualité microbiologique

PHYSICO-CHIMIE

Les analyses physico-chimiques s'intéressent à la composition naturelle de l'eau et à ses équilibres, ainsi qu'aux substances indésirables voire toxiques qu'elle pourrait contenir.

Résultats des analyses physico-chimiques de votre eau en 2018

Caractéristique	Unité	Objectif de qualité	Réservoir de Haute-Pierre	
			Min	Max
Conductivité à 25°C	µS/cm	200-800	285	321
Dureté totale	°français	> 10	13.5	13.7
Calcium (Ca)	mg/l	< 200	44	44.6
Magnésium (Mg)	mg/l	< 50	6	6.2
Sodium (Na)	mg/l	< 20	6.8	7
Potassium (K)	mg/l	< 5	1.7	1.8
Hydrogénocarbonates	mg/l	—	109.2	112.1
Chlorures (Cl)	mg/l	< 20	10.2	11.5
Sulfates (SO4)	mg/l	< 50	45.3	52.1
Nitrates (NO3)	mg/l	< 25	2.8	3.2

Dureté

La dureté correspond à la teneur en calcium et magnésium présents naturellement dans l'eau. Plus la concentration est élevée, plus elle est « dure ».

Cette dureté n'a aucune incidence sur la santé, mais peut présenter quelques inconvénients en milieu domestique, à savoir l'entartrage des installations et des appareils ménagers.

Dans le cas d'une eau ayant une dureté inférieure à 25°f, l'installation d'un dispositif d'adoucissement d'eau ne se justifie pas.

Qualification	°f	mg/l CaCO3
Eau très douce	0 à 7	0 à 70
Eau douce	7 à 15	70 à 150
Eau moyennement dure	15 à 25	150 à 250
Eau assez dure	25 à 35	250 à 350
Eau dure	35 et plus	350 et plus

Nitrates

Les nitrates proviennent des engrais utilisés dans l'agriculture. Le *MSDA, (Manuel suisse des denrées alimentaires) fixe un objectif de qualité à 25 mg/L.

La valeur maximale est fixée à 40 mg/L par l'OPBD (Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public).

Résultat : eau de très bonne qualité physico-chimique

Pour plus de détails, rendez-vous sur www.lausanne.ch/eau rubrique « Qualité de l'eau »